



Attestation

LVMS/2021/01-1.1

AFNOR Certification atteste que les dispositions mises en place par :

EUROTUNNEL

pour ses activités ont été vérifiées selon les dispositions requises par le programme de vérification :

VERIFICATION DES MESURES SANITAIRES COVID-19 d'AFNOR Certification

et sont déployées sur les sites suivant :

COQUELLES
FOLKESTONE

Cette vérification a été réalisée le :

22/02/2021 au 23/02/2021

Julien NIZRI
Directeur Général d'AFNOR Certification

Le présent avis ne porte que sur le périmètre qui est indiqué et donne le droit de l'usage de la marque « Mesures Sanitaires COVID 19, vérifié par AFNOR Certification » pour une durée de un an à compter de la date de vérification. Il est incessible et ne peut, en aucune manière, être modifié unilatéralement ni altéré. Cet avis représente une appréciation positive d'un dispositif à un moment donné et non une certification, une garantie ou une notification de la conformité aux exigences de la législation ou d'une réglementation édictée par une administration nationale ou internationale. L'organisme ne saurait en aucun cas prétendre que lui-même ou ses produits/services sont en conformité avec la législation et /ou réglementation par le simple fait qu'il est titulaire ou dispose de la présente attestation. L'organisme s'engage à ne faire référence aux interventions d'AFNOR Certification et à cette attestation que dans le respect des principes de clarté et de sincérité et à prendre toutes dispositions afin d'éviter toute confusion notamment avec une certification de services ou un label au sens du code de la consommation.
CERTIF 1996.1 07/2020